PRESTATAIRE

GROUP BEAG

« BUREAU D'ETUDES, AUDIT ET CAPACITATION EN GESTION »

RCCM : CD/UVIRA/RCCM/14-A-263

Id Nat: 5-93-N14121B

Ville d'UVIRA, Sud Kivu/RD Congo,

E.mail : beagrdc@gmail.com

Auteur

GROUP BEAG

MISSION : AUDIT ET CERTIFICATION DES COMPTES ANNUEL DE L'ORGANISATION CERC « CENTRE **DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION »**

Date de remise : le 28 janvier 2022

RAPPORT DE CERTIFICATION DES COMPTES ANNUEL 2021 CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Contenu du rapport

1. INFORMATION SUR L'ORGANISATION 2
2. CADRE DE LA MISSION D'AUDIT 3
Etendue et objectif de la mission 3
a) Etendue de l'audit 3
b) Objectif de la mission 3
3. OPINION INDEPENDANTE DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS DE CERC ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 4
a) Certification de l'état des recettes et dépenses 4
b) Certification des actifs et de l'équipement du projet 5
c) Certification de l'état de la situation de trésorerie 5
3.1. AVIS 5
4. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DU PROJET 6
NOTE 3. SITUATION DU PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 2021 EN USD 7
NOTE 4 : AMORTISSEMENT DES BIENS EN USD 7
Objet : lettre de management 8
1. Objet : Gestion du personnel 9
2. Objet : Déclaration et preuve de paiement de DGI, CNSS et INPP du projet 9
3. Objet : Analyse de la rémunération du personnel 10
4. Objet : Livres de transactions et pièces justificatives 10
5. Objet : Procès-verbal de contrôle de caisse inopiné 11
6. Objet : Liste d'inventaire physique à jours au 31 décembre 2021 11
7. Objet : Suivi des recommandations des audits passés 12

1. INFORMATION SUR L'ORGANISATION

Dénomination	Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption « CERC »
Forme juridique	Association Sans But Lucratif
Objet	Lutte contre la corruption
Agrément	F.92/42579 et dotée de la personnalité juridique par le ministère de la Justice: JUST/SG/20/21311/2021.
Siège National	32 Avenue CPA, Quartier CPA, MUSHI, Mont-NGAFULA, Kinshasa,
Numéro impôt	A21656560
Affiliation CNSS	10113657400
Affiliation INPP	27791.00
ONEM	010138A21
Comptes bancaires	Trust Merchant Bank (TMB) : [redacted]
Membres	20
Personnel salarié	13
Personne de contact	HERI BITAMALA Jérôme Directeur Exécutif [redacted]
Nº Téléphone de l'organisation	[redacted] Numéro vert : +1 206 222 0087
E-mail de l'organisation	info@anticorruption-center.org
Site internet	https://anticorruption-center.org

2. CADRE DE LA MISSION D'AUDIT

Etendue et objectif de la mission

a) Etendue de l'audit

Nous avons procédé à l'audit des comptes de CERC « Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption » pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021. Nous avons conduit notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes nous obligent de planifier et conduire l'audit de manière à être raisonnablement certain que les états ne comportent pas de données inexactes. Cet audit comporte l'examen, au moyen de sondages, des pièces justifiant les montants et divulgations qui figurent dans l'état. Cet audit comprend aussi l'appréciation des principes comptables utilisés et des estimations importantes faites par les gestionnaires, aussi bien qu'une évaluation de la présentation d'ensemble de l'état et des mécanismes de contrôle interne. Nous croyons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion.

b) Objectif de la mission

Nous avons eu pour mission d'exprimer une opinion indépendante sur la situation des états financiers de l'organisation CERC « Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption » arrêtés par les services comptables et financiers de CERC au 31 décembre 2021, par rapport aux normes et principes comptables à la lumière résultats de nos vérifications, à savoir :

- Examiner le système de gestion de l'information et de reportage. Plus particulièrement, analyser les circuits de transmissions des informations et des documents administratifs, financiers et comptables.
- Analyser les systèmes de gestion des immobilisations corporelles et incorporelles, pour s'assurer que celles-ci sont bien contrôlées et sauvegardées ;
- Vérification de la conformité de la tenue de la comptabilité de CERC « Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption » en guise de la certification des comptes,
- Analyser les manuels de procédures pour s'assurer qu'ils sont bien structurés, exhaustifs et pertinents ;
- Evaluer le système de gestion de la trésorerie ;
- Examiner les systèmes de référencement, classement et de conservation des documents et pièces comptables ;
- Analyser les systèmes d'acquisition et passation des marchés pour les biens et services afin de garantir un bon rapport de qualité ;
- Evaluation du système de contrôle interne de gestion et l'examen de la conformité du Programme aux règlements applicables ; Et
- Faire des recommandations pour amélioration.

3. OPINION INDEPENDANTE DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS DE CERC ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

a) Certification de l'état des recettes et dépenses

1. Recettes

Nous avons procédé à l'audit de l'état des recettes de l'équivalent en francs Congolais de dollars américains 79.250,55 USD **(soixante-dix-neuf mille deux cents cinquante dollars américains cinquante-cinq centimes)** ci- après concernant toutes les ressources financières et non financières mobilisées par CERC au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2021, repartie de la manière suivante selon les sources de financement :

Recette par donateur	Montant attendu	Montant réalisé	Ecart
UNCAC COALITION[1]	3 431,50	3 431,50	0
USAID-IREX	32 506,71	32 506,71	0
GPE – OXFAM IBIS[2]	23 986,00	23 986,00	0
CONTRIBUTIONS INTERNES	20 000,00	9 380,75	0
SOLDE 2020	9 945,59	9 945,59	10 619,25
TOTAL	**89 869,80**	**79 250,55**	**10 619,25**

Respectivement pour les projets: Production of the UNCAC Parallel Civil Society Report; Youth Excel et Students Acting for Accountability and Quality Education.

2. Dépenses

De ces recettes, les dépenses et les remboursement arrêtées au 31 Décembre 2021 sont de l'équivalant en franc congolais de dollars américains **66 237,48 USD (Soixante-six mille deux cents trente-sept dollars quarante-huit centimes).**

Dépenses par projet	Montant réalisé en $ USD
UNCAC COALITION	3 431,50
USAID-IREX	23 761,50
GPE – OXFAM IBIS	23 239,5
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 380,75
ACCOUNTABILITY LAB	6 424.23
TOTAL	**66 237,48**

Ces états relèvent de la responsabilité de la direction exécutive de CERC « Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption ». Notre responsabilité propre est d'exprimer sur des états une opinion qui se fonde sur notre audit. Nous croyons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion.

[1] Association pour la mise œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption
[2] Partenariat Mondial pour l'Education

b) Certification des actifs et de l'équipement du projet

Nous avons procédé à l'audit des actifs et de l'équipement de l'organisation CERC pour toute la période auditée qui s'élève à l'équivalent en francs congolais en dollars américain de 9 380,75 USD (Neuf mille trois cents quatre-vingt dollars américains soixante-quinze centimes) constitué meuble de bureau (22 fauteuils bureau, 4 armoires métalliques, 5 tables bureau, 7 tables de bureau ; 1 table de réunion ; 1 appareil photo numérique, 3 imprimante ; 3 modem ; 7 ordinateurs portables ; kit solaire ; 1 téléphone fixe et 1 téléphone fixe).

Notre responsabilité propre est d'exprimer sur l'état une opinion qui se fonde sur notre audit. Nous croyons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion.

c) Certification de l'état de la situation de trésorerie

Nous avons procédé à l'audit de la situation de la trésorerie qui est l'équivalant de Francs Congolais de dollars américains **13 013,07 USD** (**Treize mille treize dollars sept centimes**) au 31 Décembre 2021 selon les rapports financiers ci-dessous concernant toutes les recettes, financement reçus de donateurs, le solde de l'exercice 2020 et la totalité des dépenses et remboursements effectués pour la période allant de 1er janvier au 31 décembre 2021. Ce montant est disponible dans les comptes bancaires de CERC domicilier à la Trust Merchant Bank (TMB en RD Congo) et en caisse répartie de la manière suivante :

- Banque : 12 683,07 USD
- Caisse : 330 USD

Cet état relève de la responsabilité du Directeur exécutif de CERC. Notre responsabilité propre est d'exprimer sur l'état une opinion qui se fonde sur notre audit. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base raisonnable pour notre opinion.

3.1. AVIS

Sur la base des contrôles effectués, notre avis est que, les états financiers de CERC « Centre de Recherche sur l'Anti-corruption » arrêtés au 31 Décembre 2021 par les services financier et comptable de CERC, donnent une image fidèle dans tous ses aspects significatifs de la situation et de son état au 31 Décembre 2021 en conformité avec les règles de comptabilité, des procédures de CERC et les directives de justification des dépenses des donateurs.

Fait à Uvira, le 28 janvier 2022
Auditeur Principal

BUREAU D'ETUDES, AUDIT ET CAPACITATION EN GESTION
RD Congo
BEAG
SUD - KIVU

ALUMA Armand
Expert-Comptable Agrée

4. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DU PROJET

NOTE 1. SOLDE AU 31 DECEMBRE 2021

Désignation	Montant
Solde au 31 décembre 2020	9 945,59
Recettes 2021	69 304,96
Dépenses 2021	66 237,48
Solde au 31 décembre 2021	**13 013,07**

NOTE 2. DEPENSES

Code	Poste Budgétaire	Prévues	Réalisées	Réalisation
B001	Charges du personnel	$18 150,72	$18 150,72	100%
B002	Charges liées au fonctionnement de l'organisation	$3 651,78	$3 651,78	100%
B003	Equipement et Matériels	$20 000,00	$9 380,75	47%
B004	Dépense des activités programmatiques	$44 545,94	$35 054,23	79%
	TOTAL	**$86 348,44**	**$66 237,48**	**77%**

La proportion des dépenses

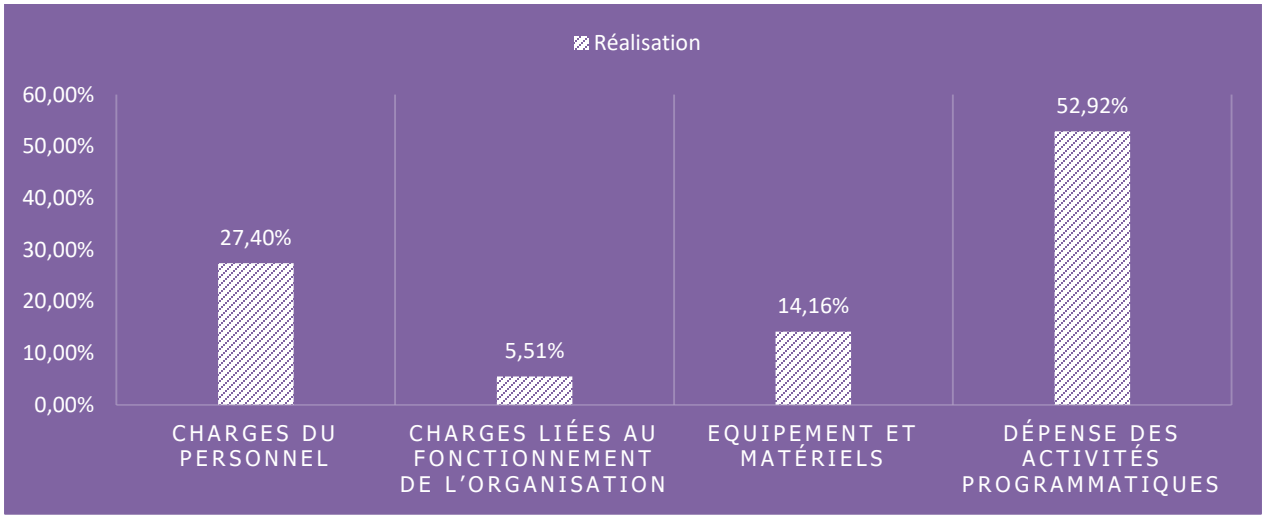

La proportion des dépenses de gestion est de 32,91 % soit une diminution de 12,74 % comparativement à l'exercice 2020 (45,65%). Cet exercice CERC a investi dans l'acquisition des équipements du bureau à hauteur de 14,16% de son budget de 2021.

NOTE 3. SITUATION DU PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 2021 EN USD

Code	Actif	Montant	Amortis	Net	Code	Passif	Montant
A	**Immobilisations**	**Brut**			**A**	**FP et D à L et MT**	
A1	Immobilisation incorporel	389	97	292	A1	Capital	9 957
A2	Kit solaire	2 320	0	2 320	A2	Dons	0
A3	Mobiliers	3 755		3 755	**B**	**D à CT**	
A4	Equipement informatique	3 493		3 493	B1	USAID-IREX	8 745,21
					B2	Integrity action	3521,36
	Sous total	**9 957**	**97**	**9 860**	B3	GPE-OXFAM IBIS	746,5
B	**Exploitation**						
	Sous total	0	0	0			
C	**Réalisables**						
	Sous total	0	0	0			
D	**Disponibles**						
	Banque	12 683,07	0	12 683,07			
	Caisse	330	0	330			
	Sous total	**13 013,07**	**0**	**13 013,07**			
	TOTAL	**22 969,82**	**97**	**22 872,82**		**TOTAL**	**22 969,82**

Au 31 décembre 2021, la situation du patrimoine de CERC est évaluée à l'équivalent en francs congolais de dollars américains 22 969,82 (Vingt-deux mille neuf cents soixante-neuf dollars américains quatre-vingt-deux centimes).

NOTE 4 : AMORTISSEMENT DES BIENS EN USD

Code	Actif	Montant	2021	Net
A1	Immobilisation incorporel (Document officiel) Acquisition 2017	389	97	292
A2	Equipement (Kit solaire) : Acquisition 2021	2 320	580	1 740
A3	Mobiliers de bureau (Acquisition 2021)	3 755	939	2 816
A4	Equipement informatique (Acquisition 2021)	3 493	873	2 620
	Sous total	**9 957**	**2 489**	**7 468**

Objet : lettre de management

A Monsieur Heri Bitamala Jérôme
Directeur Exécutif du Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption
32 Avenue CPA, Quartier CPA, MUSHI, Mont-NGAFULA,
Kinshasa**,** République Démocratique du **Congo**

Monsieur le Directeur Exécutif**,**

En notre qualité d'Auditeur Externe Indépendant et conformément au contrat des services de consultance signé en date du 12 janvier 2022 entre CERC et GROUP-BEAG, nous avons l'honneur de vous adresser nos observations et recommandations exprimées dans la perspective d'une amélioration du système de gestion de l'organisation CERC.

Nous remercions la direction exécutive de CERC de ses commentaires en réaction à nos observations. Toutes les observations ci-après visent à améliorer gouvernance de CERC.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de notre considération professionnelle.

Fait à Uvira, le 28 janvier 2022

Auditeur Principal

ALUMA Armand
Expert-Comptable Agrée

BUREAU D'ETUDES, AUDIT ET CAPACITATION EN GESTION
RD Congo
BEAG
SUD - KIVU

LETTRE DE MANAGEMENT

1. Objet : Gestion du personnel	
Constants	• Le mode de recrutement du personnel actuel au sein de CERC, n'est pas documenté pour confirmer son objectivité ; • La moitié du personnel de CERC au bureau de Kinshasa est composée des stagiaires ; • Quoi que constitué des bénévoles, le staff de CERC est suffisamment motivé pour apprendre si le cadre de renforcement des capacités est mis en place ; • Les contrats ne sont visés par l'office National de l'emploi ;
Incidences et risque	• Une pléthore qui n'est pas nature à aider l'organisation à atteindre ses objectifs stratégiques ; • Un staff avec un faible bagage en management des projets, la thématique de la corruption ; • Repart dans l'exécution des activités, le rapportage ; • Surcharge des quelques staffs disposant de suffisamment des capacités ; • En cas des litiges avec les staffs CERC risque des amandes.
Recommandations	• Mettre en place une politique de recrutement du personnel basé sur les compétences ; • Former et encadrer les stagiaires disponibles pour les faire évoluer vers des postes de responsabilité ; • Mettre en place une politique de chasse des cerveaux et de rétention du personnel suffisamment compétent en proposant des conditions de travail attrayantes ; • Faire valider les offres d'emploi et les contrats de travail au niveau de l'ONEM.
Deadline	Deuxième trimestre 2022 et chaque fois qu'il besoin de recrutement et signature d'un nouveau contrat de travail.
Priorité	**Moyen**

2. Objet : Déclaration et preuve de paiement de DGI, CNSS et INPP du projet	
Constants	• L'organisation paie les impôts sur les revenus professionnels, les cotisations à l'CNSS, INPP et ONEM, • Le calcul de salaire ne pas fait en fonction de la loi sur le calcul des taux dégressif ; • CERC n'envoie pas ses staffs pour bénéficier des formation par INPP ou n'en réclame pas.
Incidences et risques	• Le personnel paie plus d'impôt que ce qu'il devait payer ; • Démotiver le personnel sur le plan salarial.
Recommandations	• Concevoir une base de données sous Excel pour calculer automatique les impôts et cotisations selon les tranches et les paliers ;

	• Identifier les besoins en formations des staffs de CERC et les orienter chez INPP pour les formations éventuelles qui seront bénéfique à l'organisation par ce que CERC paie chaque mois des cotisations à cette institution de l'Etat chargé des formations professionnelles (recommandation reconduite)
Deadline	• Le plutôt dès le début de deuxième trimestre.
Priorité	**Haut**

3. Objet : Analyse de la rémunération du personnel	
Constants	• La grille salariale actuelle ne tient pas compte des réalités de l'évolution du panier de la ménagère en RD Congo ;
Incidences et risques	• La démotivation du personnel, les staffs ne peuvent pas donner le meilleur d'eux même s'ils ne peuvent pas être à mesure de nouer les deux bouts du mois ; • Des départs suite aux propositions des meilleurs conditions dans les organisations internationales.

Recommandations	• Mettre à jour la grille de salaire et tenir compte de :
	  • Les salaires payés par autres les organisations internationales qui interviennent en RD Congo et ayant les mêmes donateurs ;
	  • Loi sur les augmentations annuelles de 3% des salaires de base selon les mesures d'applications, pour chaque année d'ancienneté passé à travailler pour CERC
	  • Négocier avec les bailleurs des fonds, des bonnes conditions salariales, et ainsi refléter l'image du travail de CERC.
	• Prendre en charge les autres avantages, comme les soins médicaux, les frais de voyages pour les staffs sénior qui vont en congé.

Deadline	• Dès l'élaboration et discussion de nouveaux budgets avec les bailleurs des fonds ; • Deuxième trimestre 2022 pour la grille de salaire.
Priorité	**Haute**

4. Objet : Livres de transactions et pièces justificatives	
Constants	• Les journaux de transaction sont tenus en électronique et chaque fin du mois les transactions ne sont pas imprimées en dure, vérifiées et signées par le directeur et le financier, avant d'être classées ; • Les livre de banque et de caisse sont tenu à jour mais par projet ; • Absence de la comptabilité générale de toutes les transactions de l'organisation ; • Difficulté de produire le rapport global de l'organisation. • Les pièces justificatives sont disponibles pour toutes les dépenses,
Incidences et risques	• Difficulté de produire le rapport financier annuel de toute l'organisation.

Recommandations	• Faire développer un logiciel de finance-comptabilité adapté aux associations sans but lucratif et aux réalité de CERC capable de faciliter la production des rapports par projet, le rapport global et par période d'une manière instantanée ; • Former le personnel sur la maitrise de Microsoft Excel pour leur permettre de concevoir des bases des données et analyser les chiffres financiers et faire des synthèses adéquistes.
Deadline	Immédiatement.
Priorité	**Haute**

5. Objet : Procès-verbal de contrôle de caisse inopiné	
Constants	• Les contrôles de caisse inopinés n'ont pas été suffisamment effectué pendant cet exercice comptable.
Incidences et risques	• Risque de camoufler les éventuelles erreurs qui peuvent être éviter par ce type de contrôle.
Recommandation	• Le Directeur exécutif de CERC doit réaliser les contrôles de caisse inopinés au courant de la semaine pour se rassurer que le travail de classement des pièces justificatives et la justification des avances est en train d'être fait régulièrement.
Deadline	Immédiatement
Priorité	**Haute**

6. **Objet :** Liste d'inventaire physique à jours au 31 décembre 2021	
Constants	• L'inventaire des biens de CERC est disponible et à jour ; • Absence d'une politique d'amortissement des biens de l'organisation ;
Incidences et risques	• Difficulté de renouvelle les biens de l'organisation ; • Tributaire des équipements achetés uniquement par les projets ;
Recommandations	• Mettre en place une politique d'amortissement et de cession des biens de CERC ; • Développer des activités génératrices de revenu pour faciliter le replacement des biens meubles totalement amortis ; • Recruter un logisticien pour s'occuper de la gestion des biens de l'organisation et de toutes les dispositions règlementaires dans le domaine de gestion de biens (recommandation reconduite);
Deadline	Premier semestre 2022.
Priorité	**Moyenne**

7. Objet : Suivi des recommandations des audits passés	
Constants	• Une partie des recommandations (50%) des audits passés n'ont pas été mise en application ;
Incidences et risques	• Installation d'une habitude à risque qui augmentera le niveau de risque de gestion de l'organisation.
Recommandation	• Signer un acte d'engagement ainsi qu'un plan de mise en œuvre des recommandations avec des indicateurs périodiques et produire un rapport à présenter au Conseil d'Administration pour se rassurer que les recommandations sont suivies et mise en application, (recommandation reconduite)
Deadline	Chaque fin de trimestre en 2022.
Priorité	**Haute**

Fait à Uvira, le 28 janvier 2022
Auditeur Principal

BUREAU D'ETUDES, AUDIT ET CAPACITATION EN GESTION
RD Congo
BEAG
SUD - KIVU
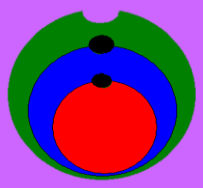
ALUMA Armand
Expert-Comptable Agrée